

Compte-rendu de réunion

Groupe de travail IDEL

28 Septembre 2023

Participants :

- CORSIN Sylvie - Infirmière libérale - Trésorière adjointe CPTS La Rochelle
- DAGORNE Cyril - Pharmacien d'officine - Pharmacie La Pallice
- GUEREMY THOMAS - Pharmacien d'officine - Pharmacie des Corsaires - Secrétaire général CPTS La Rochelle
- MUSA Clémence - Chargée de mission et de communication - CPTS La Rochelle
- PAILLAT Alexandre - Infirmier libéral

Rappel - Indicateurs ACI 2ème année :

Le projet est rattaché à la **mission socle 2 obligatoire**

Action : L'organisation de parcours pluri-professionnel autour du patient

Indicateur : Amélioration de la communication pharmaciens-infirmiers autour de la prescription médicale

Thomas Gueremy résume les objectifs du projet dédié à l'amélioration de la communication pharmaciens-infirmiers pour les prescriptions médicales :

- Fluidifier les échanges entre pharmaciens et infirmiers
- Gagner du temps médical infirmier
- Permettre aux pharmaciens d'anticiper la délivrance et la commande éventuelle de médicaments
- Sécuriser les échanges entre les professionnels de santé
- Éviter le portage de médicaments par des prestataires extérieurs

Sylvie Corsin explique que l'idée est venue suite à la découverte d'un reportage sur les nouvelles méthodes de livraison de médicaments (Uberisation du médicament), l'objectif étant d'éviter un tel système sur La Rochelle car quid de la sécurisation, des données des patients... Cyril Dagorne rebondit en évoquant la plate-forme [Livmed's](#) qui commence à avoir pignon sur rue et sur laquelle certaines pharmacies rochelaises sont déjà inscrites.

Thomas Gueremy explique qu'à terme avec le Dossier Médical Partagé (DMP) et Mon Espace Santé il est normalement prévu de pouvoir transmettre des ordonnances à des professionnels de santé mais la fracture numérique (pour les seniors, les précaires ou les personnes en situation de handicap par exemple) insinue que le DMP ne sera pas accessible à tous. Cyril Dagorne rebondit sur le fait que même certains professionnels de santé n'y auront pas accès, d'après un article de la FSPF il est espéré qu'au moins 20% des professionnels de santé en soit équipés l'année prochaine. Thomas Gueremy ajoute que le patient sera la "clé", puisque c'est lui qui crée, actualise son espace en renseignant le nom de son médecin traitant, de son pharmacien et qui dépose ses ordonnances et, enfin, autorise l'accès à son pharmacien.

Référencer les outils existants

Thomas Gueremy explique que toutes les pharmacies ont à disposition des outils de transmission d'ordonnances proposés par leur logiciel de gestion d'officine (LGO) et que les outils sécurisés sont à favoriser: l'application [Monapplipharma](#) par exemple ou à défaut une boîte mail sécurisée. Alexandre Paillat cite la messagerie MSSanté mais qui n'est pas "pratique" en ambulatoire ni accessible sur portable.

Cyril Dagonne explique que sa pharmacie utilise une application qui permet de recevoir les ordonnances mais elle est plutôt consacrée aux patients. Selon lui, elle pourrait aussi être "ouverte" aux infirmiers. Chaque groupement possède un outil dédié, l'objectif serait de connaître ces différents outils/applications que chaque pharmacie utilise au quotidien.

Question de Cyril Dagonne : Comment un infirmier va t'il connaître et pouvoir télécharger les différents outils utilisés par les pharmacies ?

Thomas Gueremy explique que l'idée serait d'envoyer un questionnaire aux pharmaciens pour les sonder sur leurs habitudes et outils qu'ils utilisent et de se baser sur ce qu'a effectué le Docteur Abballe pour l'accès aux médecins réalisant des frottis.

Thomas Gueremy précise que cela serait possible **via la création d'une carte et d'une page Internet dédiée sur le site de la CPTS La Rochelle / Espace Professionnels de santé.**

- Une carte créée pour l'occasion sur laquelle serait ajouté un QR code qui renverrait sur la page internet dédiée sur le site de la CPTS La Rochelle / Espace Professionnels de santé. Les pharmacies adhérentes de la Rochelle y seraient référencées ainsi que les outils utilisés par chacune. L'infirmier n'aura qu'à demander à son patient le nom de sa pharmacie, utiliser le QR code et se rendre sur la page dédiée pour se référer à la liste.

Sylvie Corsin pense qu'il serait aussi intéressant de sonder les infirmiers pour connaître leurs pratiques. Elle ajoute qu'en général, les infirmiers travaillent avec une à deux pharmacies.

Etape 1 du projet - Faire un état des lieux des pratiques des pharmaciens et des infirmiers et référencer les outils existants en envoyant un questionnaire aux professionnels de santé concernés pour :

- faire connaître le projet de la CPTS La Rochelle dédié à l'amélioration de la communication entre les infirmiers et les pharmaciens sur le sujet de la prescription médicale
- mettre en exergue les objectifs (fluidifier, gagner du temps, sécuriser...)
- Les interroger sur leurs habitudes

La carte et la page dédiée au listing des pharmacies et de leurs outils sera uniquement accessible aux adhérents de la CPTS La Rochelle.

Pour information, au 23 octobre 2023:

- 26 infirmiers adhérents et 4 infirmiers avec une adhésion non-renouvelée à ce jour
- 22 pharmaciens adhérents et 7 pharmaciens avec une adhésion non-renouvelée à ce jour

Les questionnaires seront envoyés aux adhérents et anciens adhérents (si à la date d’envoi il reste des non-renouvellements d’adhésions, cela sera une occasion de les relancer).

L’envoi se fera soit via Assoconnect, soit via googleforms (à confirmer).

Alexandre Paillat se demande s’il n’y a pas un logiciel utilisé par les infirmiers qui pourrait être accessible aux pharmaciens, une transmission déjà existante? Thomas Gueremy rebondit en précisant que le système peut effectivement être vu dans l’autre sens : si les infirmiers possèdent un logiciel de transmission, un outil peut être choisi et communiqué aux pharmaciens pour faciliter la gestion de ces prescriptions médicales. Sylvie Corsin et Alexandre Paillat précisent qu’il en existe plusieurs et que tous les infirmiers n’utilisent malheureusement pas le même.

Suite à l’envoi des sondages, les résultats seront analysés par Clémence Musa qui réalisera un résumé des retours.

Thomas Gueremy conclut la réunion en précisant que Cyril Dagonne et Alexandre Paillat sont les deux porteurs du projet, épaulés par Clémence Musa pour la gestion dudit projet.

Calendrier **(à valider par les membres du groupe de travail)**

Avancées du projet	Dates	Pour action
Réunion de lancement	28 septembre	CORSIN Sylvie - DAGORNE Cyril - GUEREMY Thomas - MUSA Clémence - PAILLAT Alexandre
Rédaction du compte-rendu et des questionnaires & envoi aux membres du groupe de travail	9 octobre	MUSA Clémence
Allers-retours & modifications des questionnaires	Octobre → Novembre	CORSIN Sylvie - DAGORNE Cyril - GUEREMY Thomas - MUSA Clémence - PAILLAT Alexandre
Validation des questionnaires par les membres du GT	Fin novembre au plus tard	CORSIN Sylvie - DAGORNE Cyril - GUEREMY Thomas - PAILLAT Alexandre
Envoi des deux questionnaires (<u>délai de réponse précisé dans les questionnaires: avant la mi-janvier</u>)	Début décembre	Clémence Musa
Analyse des résultats et rédaction d’un résumé pour envoi au GT	A partir de mi-janvier	Clémence Musa
Réunion de travail dédiée à la communication et mise en place du projet	Fin janvier	CORSIN Sylvie - DAGORNE Cyril - GUEREMY Thomas - MUSA Clémence - PAILLAT Alexandre
Echanges et contacts avec les pharmaciens et les infirmiers Constitution du listing Création de la page Internet dédiée et développement carte	Février	DAGORNE Cyril - MUSA Clémence - PAILLAT Alexandre
Validation des éléments	Fin février → Mi-mars	CORSIN Sylvie - DAGORNE Cyril - GUEREMY Thomas - MUSA Clémence - PAILLAT Alexandre
Livraison et projet opérationnel	Printemps 2024	CORSIN Sylvie - DAGORNE Cyril - GUEREMY Thomas - MUSA Clémence - PAILLAT Alexandre

Annexes :

Reportage sur la livraison de médicaments:

https://www.bfmtv.com/sante/la-livraison-de-medicaments-a-domicile-se-developpe-dans-les-grandes-villes-depuis-le-covid_AV-202302180227.html

Pour consulter les sites Internet des plates-formes et applications de livraison de médicaments existantes:

[Liv'meds](#) - [mymediks](#) - [Pharmao](#) - [Mes médicaments chez moi](#) (La Poste)